### ART. PREMIER N° 1544

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2025

LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR - (N° 1437)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N º 1544

présenté par

M. Biteau, Mme Laernoes, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Roumégas, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

-----

#### **ARTICLE PREMIER**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité Supprimer l'alinéa 56.

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques n'a rien à voir avec les objectifs du conseil stratégique global. Il convient donc de retirer ce type de conseil, qui s'apparente à des recommandations d'utilisation de produits phytosanitaires, du contenu du conseil stratégique global.